

MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité – Travail – Progrès

-----  
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT  
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE

-----  
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET  
-----

COMMUNIQUE FINAL DE LA 3<sup>EME</sup> REUNION DE LA COMMISSION DE  
VALIDATION DES PLANS D'AFFAIRES

Conformément au manuel de gestion des fonds à coûts partagés, la 3<sup>ème</sup> réunion de la commission de validation des plans d'affaires s'est tenue, ce 18 janvier 2022, dans la salle polyvalente de l'hôtel Saint François de Paul.

La cérémonie d'ouverture a été placée sous le patronage de Monsieur Pascal Robin ONGOKA, directeur de cabinet du ministre de l'agriculture de l'élevage et de la pêche qui, dans son mot de circonstance a invité notamment les membres de la commission à examiner en toute responsabilité, les dossiers qui leur ont été soumis. Il a demandé aux experts de tout mettre en œuvre pour choisir les meilleurs candidats afin d'éviter au PDAC les capteurs de fonds, avant de déclarer ouverte la réunion.

Les travaux ont été présidés par monsieur Isidore ONDOKI, Coordonnateur National du PDAC et Président de la commission, assisté de monsieur Jean Isben MOUKOUBA, directeur général de la SEP développement, vice-président.

Le rapport d'analyse et de sélection des plans d'affaires a été présenté par monsieur Mexans Sosthène MAYOUKOU, responsable de la composante 1 du PDAC, rapporteur de la commission de validation.

Les membres de la commission ont, par la suite, adopté une méthodologie de travail qui leur a permis de passer en revue l'ensemble des dossiers et les critères de sélection.

L'examen des projets des plans d'affaires par l'organisme indépendant a donné les résultats ci-après :

- plans d'affaires reçus par l'organisme indépendant : 193 pour un coût global de 6 milliards FCFA ;
- plans d'affaires sélectionnés après analyse : 76 pour un coût global de plus de 2,7 milliards FCFA dont une contrepartie de 700 millions FCFA.

Les membres de la commission se sont fondés sur les critères suivants :

- nécessité de prendre en compte les plans d'affaires des micro, petites et moyennes entreprises ;
- nécessité de soutenir la mécanisation ;
- nécessité de l'approche genre.

A l'issue des échanges, les travaux de la commission ont abouti aux conclusions ci-après :

52 plans d'affaires ont été validés, soit 68%, pour un coût total de 2 059 006 682 FCFA dont une contrepartie des bénéficiaires de 261 721 246 F CFA, répartis comme suit :

- 16 plans d'affaires de mécanisation proposés par les groupes de producteurs ;
- 18 plans d'affaires promus par les micro, petites et moyennes entreprises ;
- 13 plans d'affaires présentés par les femmes ;
- 2 plans d'affaires de conservation.

Les membres de la commission de validation ont félicité les heureux gagnants et ont recommandé au PDAC de travailler d'avantage avec l'Agence de développement des petites et moyennes entreprises (ADPME), pour le suivi et évaluation de l'effectivité des projets mis en œuvre par les bénéficiaires afin de pérenniser les activités des entreprises financées.

Fait à Brazzaville, le 18 janvier 2022

La Commission